

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest 

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE 

## Conseil consultatif citoyen Réunion de travail

### Samedi 21 septembre 2019

1 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest 

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE 

## Le Service Démocratie participative vous accompagnera sur les différents dispositifs

- Jean François DURANTE
- Dany DUTEY
- Nathalie LAVERAN

2 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## les 3 dispositifs de Démocratie participative créés par le Département

- le Conseil consultatif citoyen
- le Droit d'initiative citoyenne
- le Budget participatif citoyen

3 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## le Droit d'initiative citoyenne

Un citoyen peut déposer une contribution d'intérêt général en lien avec les compétences du Département

- **3 300 lot-et-garonnais signataires (1 % de la population au moins)**
  - Inscription du sujet à l'ordre du jour d'une session publique
- **6 600 lot-et-garonnais signataires (2 % de la population au moins)**
  - Inscription du sujet à l'ordre du jour d'une session publique
  - Possibilité pour l'assemblée départementale de créer une mission d'étude
    - regroupera les élus de la commission DDC + ceux de la commission concernée par le sujet
    - Durée maximale : 4 mois
    - La mission peut procéder à des auditions
    - La mission rendra un rapport dans le mois qui suit la fin de la mission
    - Le rapport sera présenté en session publique qui suivra son adoption par la mission

4 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## le Droit d'initiative citoyenne

### Conditions pour déposer une contribution

- **Tout citoyen**
  - de plus de 16 ans
  - résidant en Lot et Garonne
- **courrier à la Présidente du Conseil départemental ou directement sur la plateforme numérique dédiée à la Démocratie participative**
  - précisant l'objet exact de la proposition ou le thème

### Validité de la contribution

- **3 mois après validation du sujet par la commission développement durable citoyenneté**
- **Si nombre de signatures insuffisant : l'initiateur sera informé de l'arrêt de la procédure**

5 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## le Droit d'initiative citoyenne

### Validité des signatures

- **Signataire précise ses noms, prénoms, date & lieu de naissance, adresse en 47, téléphone**
- **Contrôle aléatoire des signatures par le service Démocratie participative pour vérifier le lieu de résidence**

### Examen par l'Assemblée départementale

- **Si nombre de signatures suffisants et délai respecté (3 mois)**
- **Inscription au maximum d'une question issue du DIC**
- **Inscription à la session plénière suivant la validation par la Commission**

6 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## le Budget participatif citoyen

C'est un budget mis à la disposition des citoyens dans le but de :

- proposer leurs idées, leurs projets entrant dans les champs de compétences du Département
- décider, par le vote, des projets utiles au Département
- décider de l'affectation du budget alloué

• **Enveloppe 2020 : 1 million d'euros**

7 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## le Budget participatif citoyen

Ce dispositif fera l'objet de **la prochaine réunion du Conseil consultatif citoyen** : co-écriture du règlement du Budget participatif citoyen.

Il vous sera détaillé à ce moment là.

8 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## Calendrier

**Des réunions de la Présidente du Conseil départemental sont prévues pour présenter le Budget participatif citoyen aux Lot-et-Garonnais, aux élus et associations**

- **Jeudi 10 octobre – 19 h 00 – Tonneins – à la Manoque**
- **Vendredi 11 octobre – 19 h 00**
- **Lundi 14 octobre – 19 h 00 – Le Passage - Hippodrome**
- **Mardi 15 octobre – 19 h 00 – Pujols – Salle du Palay**

9 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

## Les compétences du Département

Solidarité sociale

Solidarité territoriale

Aide aux communes et aux EPCI (intercommunalité)

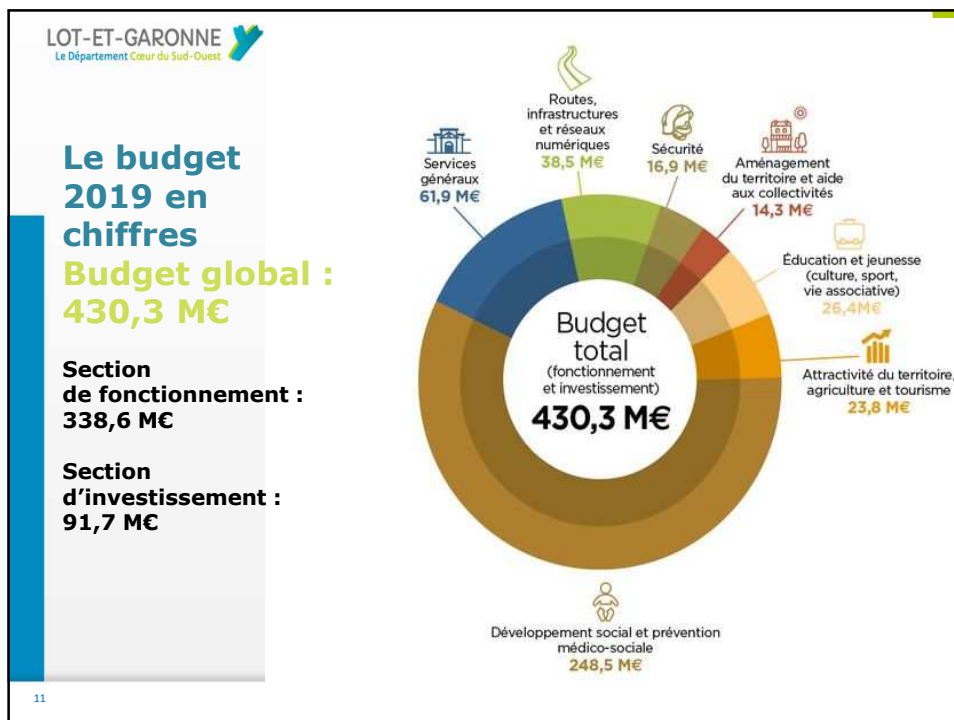
Gestion des routes départementales

Gestion des collèges

Transport des élèves handicapés

Les Départements sont gérés par des conseillers départementaux.  
Le Département de Lot-et-Garonne en compte 42, à parité homme/femme.

10 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)



LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT D'INITIATIVE CITOYENNE

## Bureau du Conseil consultatif citoyen

Prévu dans le Règlement du Conseil départemental

Composé de 9 membres :

- 6 parmi les 42 citoyens tirés au sort

Si le nombre de candidats au bureau est > à 6 : tirage au sort.

- 3 élus désignés : Mme Besson – Mme Bricard – Mme Lamy

12

[www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## Désignation d'un rapporteur général parmi les membres du bureau

**Ce point sera abordé lors de l'examen de  
l'article 7 du règlement intérieur**

13 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## Règlement intérieur du Conseil consultatif citoyen

**Éléments à arbitrer à partir de  
la trame adressée à chaque membre**

14 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## Règlement Intérieur

### Article 3

3.2 – **Exclusion** : l'exclusion d'un membre peut être prononcée par le Comité consultatif citoyen à la **majorité simple ? absolue ? qualifiée** (1/3 – 2/3 – 1/4 etc.) ?, **pour trois absences répétées successives non motivées** ou pour **non respect de la charte** du membre du Conseil consultatif citoyen

**Proposition d'ajout un point 3.3 - En cas de déménagement**

- **Hors du Lot et Garonne – exclusion d'office**
- **Dans le Département : le titulaire continuera à être rattaché au canton dans lequel il a été tiré au sort**

15 www.lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## Article 5

- Le Conseil consultatif citoyen se réunira
  - Proposition
    - **1 fois par mois ?**
    - **1 fois par bimestre ?**
    - **1 fois par trimestre ?**
    - **1 fois par semestre ?**
- Une fois la périodicité arrêtée, fixer un **calendrier ? / un jour de la semaine** qui convient au plus grand nombre ?/ **un horaire ?**
- Le Conseil consultatif pourra être réuni en dehors du calendrier fixé :
  - à la demande de la Présidente du Conseil départemental
  - à la demande de la commission Développement durable citoyenneté
  - à la demande d'un tiers ? d'un quart de ses membres ? à déterminer?
  - afin d'examiner en urgence des sujets d'actualité ou des projets déposés dans le cadre du Droit d'initiative citoyenne et/ou du Budget participatif citoyen.

16 www.lotetgaronne.fr



LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## Article 6

### 6 – Lieux des réunions

- Le Conseil consultatif citoyen se réunira
  - Proposition
    - **alternativement** dans chaque canton ou chaque arrondissement en fonction des disponibilités des salles ?
    - **autre proposition** ?
      - À Agen à l'Hotel du Département
      - Au centre du Département ?

17 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## Article 7

### 7.1 – Bureau (prévu dans la délibération du Conseil départemental)

- composé de 9 de ses membres : 6 citoyens et 3 conseillers départementaux
  - les 6 citoyens seront tirés au sort parmi les volontaires (si le nombre de volontaires est supérieur à 6)
  - les 3 conseillers départementaux seront désignés par leur groupe
- il élabore l'ordre du jour et prépare les réunions du conseil citoyen
- il désigne un **rapporteur général** parmi ses membres qui mènera les débats, assurera la police du Conseil consultatif citoyen et fera respecter la charte du Conseil consultatif citoyen
- le **rôle de rapporteur général** est exercé à tour de rôle parmi les membres du bureau ? OU pour la durée du mandat ?

18 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## Article 7

### 7.3.1 – Convocation

- les convocations seront adressées à chacun des membres du Conseil consultatif citoyen ..... **jours avant la date de la réunion**
- elles seront adressées à chaque membre **par voie postale ?? par courriel ??** (attention à ceux qui n'ont pas de mails)
- les dossiers inscrits à l'ordre du jour **seront joints à la convocation ? seront disponibles sur la plateforme numérique dédiée à la Démocratie participative ?**
- les documents transmis en vue des réunions sont confidentiels et ne peuvent être communiqués à une tierce personne

19 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## Article 7

### 7.3.2 – Ordre du jour

- l'ordre du jour sera établi par le bureau
- les points proposés par la Présidente du Conseil départemental ou par un membre du Conseil consultatif citoyen seront intégrés à l'ordre du jour de la séance la plus proche
- **possibilité de demander l'inscription d'un sujet en ouverture de séance ?? ou pas ??**
  - **si oui, vote pour l'inscription ?**
- les dossiers déposés dans le cadre du Droit d'initiative citoyenne et dans le cadre du Budget participatif citoyen seront inscrits à l'ordre du jour de la réunion suivant leur réception

20 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## Article 7

### 7.3.3 – Pouvoir

- un membre du Conseil consultatif citoyen **pourra / ne pourra pas ??? donner pouvoir**
- **si pouvoir, à qui ? :**
  - à un autre membre du Conseil consultatif citoyen ?
  - un élu à un autre élu ?? ou à tout membre du Conseil consultatif citoyen
  - un citoyen membre à tout membre du Conseil consultatif citoyen ou seulement à son binôme sur le canton ??

21 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## Article 7

### 7.3.5 – Vote

- L'avis du CCC prend la forme d'un compte-rendu synthétique des débats reflétant les différentes opinions émises par les membres du CCC.
- **Quorum ?**
- **Majorité requise**
  - Les avis du CCC sont adoptés à la majorité simple (50% des suffrages exprimés)
- En dehors des avis sur dossier, **la majorité requise est-elle une majorité qualifiée (exemple : 2/3 pour les 2 premiers tours, puis simple si 3<sup>e</sup> tour) ?**
  - Vote sur le fonctionnement du Conseil consultatif citoyen
  - Exclusion d'un membre
  - ...
- Le vote se déroule **à main levée / par assis-debout / ou à bulletin secret, sur demande de xxx ses membres ??**

22 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## Article 7

### 7.3.6 – Compte rendu des réunions du CCC

- A l'issue de chaque réunion du CC, un compte-rendu est **rédigé par le service Démocratie participative et soumis au Rapporteur général pour avis ou est rédigé par le Rapporteur général ? ou un autre membre ?**
- **Les avis rendus par le Conseil consultatif citoyen** sont annexés à ce compte rendu
- Le compte rendu est approuvé à la séance suivante du Conseil consultatif citoyen, à la majorité simple
- Le compte rendu est adressé
  - aux membres du Conseil consultatif citoyen
  - à la Présidente du Conseil départemental

23 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## Article 8

### indemnisation des frais de déplacement ???

- Indemnisation possible (pour les membres) sur la base des indemnités kilométriques prévues dans le barème de la fonction publique.
- Chaque membre devra remplir un imprimé de demande de remboursement sur lequel figurera la date, l'objet de la réunion, le véhicule utilisé, la puissance du véhicule et le kilométrage parcouru sur la base du trajet Domicile / lieu de la réunion.

**NB / Si elle est décidée, cette indemnisation ne pourra entrer en vigueur qu'après délibération de la session du Conseil départemental en novembre prochain et ne pourra pas être rétroactive.**

24 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## Calendrier

**1 nouvelle réunion doit être programmée dans la semaine du 30 septembre**

- pour élaborer le règlement du Budget participatif citoyen qui sera présenté mi octobre
- Date retenue par le Conseil consultatif citoyen :

25 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

LOT-ET-GARONNE  
Le Département Cœur du Sud-Ouest

DÉPARTEMENT  
D'INITIATIVE  
CITOYENNE

## Questions diverses

- Réflexion sur les sujets à aborder
- Réflexion sur l'implication ou l'information des remplaçants tirés au sort dans les cantons
- Autres sujets

26 [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)